

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 21 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DRH 86 Approbation des modifications du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, notamment le chapitre II du Titre I ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre I^{er} de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 pris pour l'application de la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil supérieur des administrations parisiennes rendu le 23 mai 2012 ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire du 19 mars 2013 ;

Vu la délibération 2013 DRH 7 du Conseil de Paris des 25 et 26 mars 2013 portant approbation du programme pluriannuel de l'accès à l'emploi titulaire de la collectivité parisienne ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire du 4 novembre 2016 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui présente le bilan du programme pluriannuel 2013-2016 et propose le nouveau programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Le bilan du programme pluriannuel 2013-2016 et le nouveau programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire annexés à la présente délibération sont approuvés.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO